



Site de la mairie

Depuis mi-mars, la mairie a mis en ligne le site de la Commune. Vous pourrez, en ouvrant les différents onglets (Accueil-Vie Municipale-Vie au Quotidien-Loisirs et Tourisme) vous tenir informés de ce qui se passe sur la commune : les dates importantes, les comptes rendus des conseils municipaux et surtout les numéros de la Gazette (dans l'onglet Vie Municipale), que pour des raisons d'économie nous n'enverrons plus par la poste sauf cas exceptionnels que vous voudrez bien nous signaler.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué par leurs articles, leurs photos ou le temps passé à la mise en ligne à offrir cette nouvelle vitrine à notre Commune.

Merci de nous signaler tout oubli ou tout dysfonctionnement.



Ce site est accessible à l'adresse : <https://saintgeniezdedromon.fr>

Le 14 Mai 2019, nous avons accueilli le SDE 04 (Syndicat d'Energie) pour la tenue de son assemblée de territoire. Ce fut pour nous l'occasion de les remercier de l'aide financière qu'ils nous apportent en matière de travaux électriques et de leur faire découvrir notre commune.



Le coin des lecteurs : Merci à toutes les personnes qui contribuent à l'édition de cette Gazette, par leurs témoignages, leurs articles passés ou à venir.

LA GAZETTE MUNICIPALE

Mai 2018 (N°6)

Le mot du maire

Un peu en décalé, car ce numéro devait sortir plus tôt !!!

Le printemps, symbole de renouveau est arrivé avec sa lumière, sa pluie tant attendue et son mistral, mais aussi de bonnes nouvelles pour notre commune :

Les dotations de l'Etat en baisse dans de nombreuses communes sont pour nous en légère augmentation : on ne peut que s'en réjouir !!!

Les subventions DETR demandées nous ont été accordées.

Février : Dans le cadre du grand débat national, une concertation a été organisée ce 10 février 2019 à 18h et a réuni 12 habitants de la commune. Et le 23 février, Cytise et les Boulégons nous ont fait vibrer au son des rythmes brésiliens lors du traditionnel carnaval. (Voir page 4)

En mars, les 15 et 16, Cytise et les Boulégons ont ravi petits et grands avec le Festival du Court Métrage (Voir page 4)

Avril, ne te découvre pas d'un fil : le budget a été voté le 9 ; le 12 la Font du Jacquet a découvert son fil de l'eau rénové et a réuni presque tout le village. (Voir page 2)

Mai, fais tout ce qui te plait : les 3, 4 et 5 mai, le cœur du village s'est animé grâce aux associations(ARPAGE, les Boulégons et Cytise), aux bénévoles qui ont ouvert leurs remises, ou encore une fois ont aidé au bon déroulement de la manifestation et aux artistes professionnels ou en voie de le devenir...et aux agents techniques qui se sont mobilisés pour nous offrir un Printemps des Arts et de la Poésie haut et en couleur et musique. (Voir page 5)

Notre bulletin municipal a pris un peu de retard pour sa parution : en effet nous nous sommes attelés à créer le site internet sur lequel vous pourrez désormais retrouver toutes les informations relatives à la commune (Voir page 8). En particulier, vous y trouverez toutes les Gazettes depuis le début de leur parution, et donc vous ne trouverez pas les prochaines dans votre boîte aux lettres, sauf sur demande expresse de votre part à adresser à la mairie par voie postale ou à l'adresse cm.stgeniez@gmail.com .

Vous pouvez consulter le site à l'adresse : <https://saintgeniezdedromon.fr>

Au mois de juin, la faux à la main, pas à pas, l'été approche, et je vous le souhaite ensoleillé, au dehors comme dans les cœurs.

Poursuivons ensemble nos actions, au profit de tous.

MAIRIE

Le Village
04200 St Geniez

04.92.62.64.15

mairie-st-geniez@orange.fr

HORAIRES

Les jeudis de 9h à 10h
et de 14 h à 16h

Mme le Maire reçoit
également sur RDV.

BIBLIOTHEQUE

Jeudi de 15h30 à 17h30
"La lecture une porte ouverte sur un monde enchanté"
Cicéron

Communauté de
Communes du
Sisteronais-Buëch
<http://www.sisteronais-buech.fr/>

04.92.65.13.71

La commission Patrimoine

Le lavoir de la Font du Jacquet vient de renaître



Ce 12 avril 2019, le lavoir nouvellement restauré a rallié de nombreux habitants de la commune des plus jeunes aux plus anciens. Cette réalisation a fait appel à des mises en œuvre traditionnelles et des matériaux adaptés. Cette réhabilitation dont le montant total s'élève à 28 243,71€ TTC. a pu être possible grâce aux subventions accordées par la Région (à hauteur de 50%), le Département (à hauteur de 30%) et des dons gé-

nerés par la souscription relayée par la Fondation du Patrimoine. Le coût pour la mairie s'élève à 5648,74 €. Merci à la chorale et son chef de chœur, son accordéoniste et son acteur, et à vous tous pour votre participation et votre présence à cet événement qui s'est terminé autour d'un succulent buffet préparé par des bénévoles.



Maîtrise d'œuvre pour l'église

Le cabinet d'architectes pour la maîtrise d'œuvre de l'église a été choisi : il s'agit de l'Agence Aedificio qui a déjà commencé ses mesures. Pour cette mission, nous avons déjà reçu une subvention de la DRAC à hauteur de 35,9%, soit 10 125 €. Nous espérons celle de la Région à hauteur de 42,55%. En outre, une souscription lancée par la Fondation du Patrimoine est relayée en ligne sur son site à l'adresse : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-notre-dame-des-groscilles-a-saint-geniez> . Les dons en ligne ou par courrier sont possibles et déductibles des impôts.

Le tintement des cloches a souffert de l'orage du 10 avril 2019. Nous attendons l'intervention de l'assurance pour les travaux de réparation.

Travaux à venir

Appartements :

L'appartement Est dit de l'ancienne école a été mis aux normes en plusieurs étapes puisqu'une partie des travaux a été réalisée par notre équipe technique, et l'autre par des professionnels.

Nous allons démarrer les travaux de l'appartement Ouest de l'ancienne poste grâce aux diverses subventions que nous avons obtenues. (DETR et Palulos)

Enfouissement lignes électriques et téléphoniques :

L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques au poste de la STEP et à Sorine est programmé pour les mois à venir. Pour le poste de la STEP, la part électrique est payée par le SDE 04, -Syndicat d'Énergie- et la part téléphonique par la commune pour un montant de 7375 €).

Eau :

Il y a toujours des « fuites » d'eau sur le réseau de la Pinole, puisque compte tenu des conditions météo de ce printemps, les recherches n'ont pu être menées à bien. Nous comptons sur des conditions climatiques plus propices pour continuer et sur le civisme de tous...

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI
LE TRI SE SIMPLIFIE !

NOUVEAU

CCSB
100% TRI POUR
100% DE NOUVELLES RESSOURCES

L'extension des consignes de tri dans le Sisteronais-Buéch évolue : le point sur ce que vous pouvez trier et recycler

VOUS TRIEZ DÉJÀ

Les emballages en métal, les emballages en papier-carton, les bouteilles et flacons plastiques

DÉSORMAIS

Depuis novembre 2018, le bac de tri s'ouvre à **TOUS** les emballages en plastique, dans le territoire du Sisteronais-Buéch

Les pots de yaourt, les barquettes, et les films en plastique... vont pouvoir être recyclés ou valorisés.

+ SIMPLE, + RAPIDE, + ÉCONOMIQUE

La collecte et le traitement des déchets représentent 55% du budget du service de ramassage des déchets, soit 2,7 millions d'euros. Nous nous engageons auprès de vous, en facilitant les gestes de tri. Votre pouce ménagère devrait ainsi baisser, si vous suivez les nouvelles consignes. Cela signifie que plus de déchets seront valorisés, permettant de contenir la hausse des taxes prélevées sur la CCSB pour leur traitement. L'année dernière 500.000€ de déchets ont été valorisés. Grâce à vos efforts de tri, cela représente une économie de 20€ par personne sur le territoire.

Pour vos encombrants et produits dangereux 7 déchetteries sont réparties sur le territoire afin d'accueillir les citoyens et les aider à bien trier leurs déchets. Des agents de déchetteries sont présents pour guider les déposants vers les bonnes filières de recyclages.

HORAIRES D'OUVERTURE
LISTE DES DÉCHETS ACCEPTÉS
ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR
sont disponibles sur le site www.sisteronais-buech.fr

Formation défibrillateur : Elle aura lieu le mardi 9 juillet à 9h 30.

Chorale : Le mercredi 12 juin la chorale de Saint – Geniez Authon donnera son audition de fin d'année dans l'église d'Authon à 18h 30 .

Concert à Dromon : Pour la troisième année consécutive, l'école de musique de Sisteron propose son concert « duo piano mellophone » le **mardi 23 juillet 2019 à 18 h**

Fête de la lavande : Elle aura lieu comme d'habitude aux alentours du 15 Août...

Journées du Patrimoine : Elles auront lieu les 14 et 15 septembre 2019. Jean-Christophe Lelièvre exposera à Dromon.

Nos joies nos peines :

Décès: C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès d'YVES ZAPPA, le 24 mars 2019. C'est une figure emblématique de notre commune qui nous a quittés. A ces enfants et sa petite fille, nous transmettons à nouveau toutes nos sincères condoléances.



Cérémonie du 8 mai

La météo n'était pas de la partie, mais les anciens étaient là en ce 75^{ème} anniversaire de la Victoire pour exprimer notre reconnaissance à nos compatriotes, combattants de 1940, Français libres, Résistants et tous ceux qui par-delà nos frontières ont rejoint la France pour libérer notre pays après la capitulation sans condition de l'Allemagne.



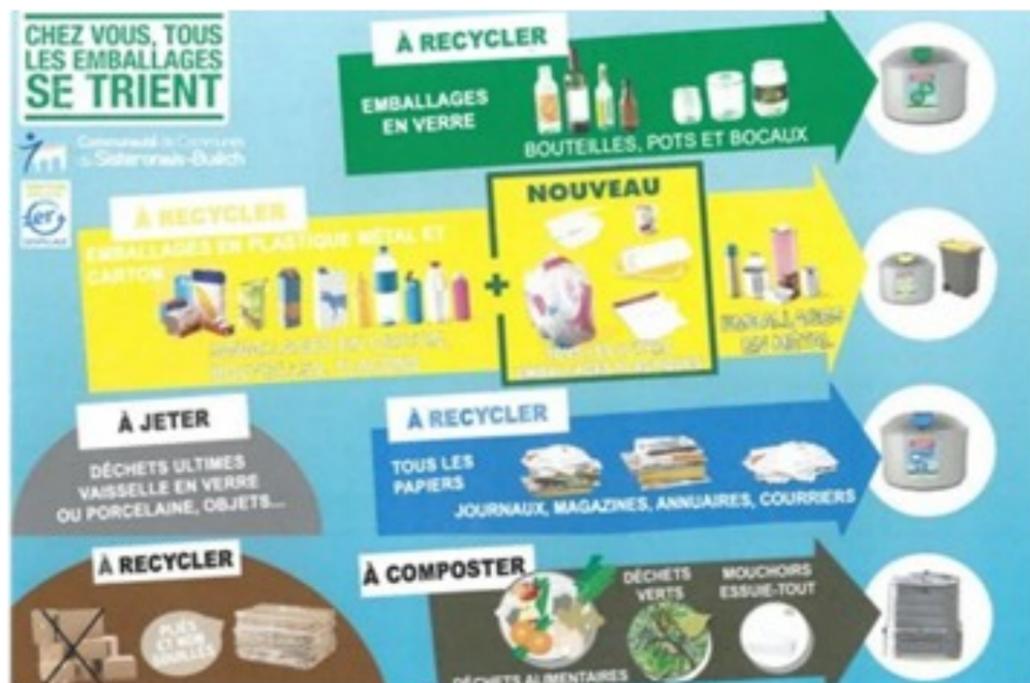
« Pour infos »

Déchetterie :

Du nouveau pour le tri sélectif et pour celui des pneus...

L'extension des consignes de tri évolue dans le Sisteronais-Buëch. Vous pouvez consulter l'affichette dans le panneau d'affichage de la Commune (des exemplaires sont disponibles en mairie pour ceux qui le souhaitent) ou sur le site internet de la Commune.

Merci à toutes les personnes, en particulier Olivier Schaffer qui aident à maintenir notre village propre en ramassant papiers et mégots et crottes et autres détritiques ...



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Informations générales

Grand débat, cahier de doléances : Une réunion s'est tenue dans le cadre du grand débat national ; elle a eu lieu le samedi 10 février 2019 à 18h, dans la salle du conseil. Ce fut l'occasion de réunir 12 habitants de la commune et 2 d'Authon (de 30 à 70 ans). Les participants ont pu échanger pendant environ 10 minutes sur chacun des quatre thèmes mentionnés dans la lettre du Président de la République ; puis consacrer du temps à d'autres sujets que ceux évoqués dans cette lettre. Le maire devait animer et éventuellement jouer le rôle de modérateur, ce qui ne fut pas nécessaire. Un compte rendu a été adressé à chaque participant et remis à la Sous-Préfecture avec le cahier de doléances.

Santé : Un médecin, le docteur **Christina MORON** dont le cabinet est basé à la Motte du Caire, accepte de se déplacer. Son numéro est le 06 38 48 04 86. A noter, que comme annoncé dans la Gazette n°5, la maison de santé MEDI-SIS est ouverte tous les jours à Sisteron (tél 04 86 89 40 40). Une pédicure pourrait se déplacer pour un nombre suffisant de personnes qui le souhaiteraient.

Secrétariat : Nous pensions vous annoncer dans ce numéro de Gazette qu'Etienne Davin avait été recruté comme secrétaire depuis le 1^{er} mars 2019 ; malheureusement, il vient de nous annoncer qu'il avait été recruté dans une mairie plus proche de chez lui. Nous savions bien qu'il ne « ferait pas carrière » à Saint-Geniez, mais ne pensions pas à un départ si prématuré. Nous lui souhaitons, pleine réussite et beaucoup de plaisir dans son nouveau poste.

Nous fonctionnons donc pour l'instant grâce au service de remplacement de la Communauté de Communes qui gère plusieurs mairies et n'est pas toujours disponible. De ce fait, il se peut que les horaires d'ouverture soient modifiés : nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Archéologie :

Le 16 mai 2019, Monsieur R. Chastagneret, conservateur du patrimoine au service archéologique de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) d'Aix en Provence est venu visiter notre territoire. Le service régional de l'archéologie est chargé de mettre en œuvre, dans la région, la politique de l'Etat en matière d'archéologie et plus particulièrement d'inventorier, étudier, protéger et promouvoir le patrimoine archéologique de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il a découvert avec plaisir toutes les richesses patrimoniales de notre commune, puisqu'à sa demande, en plus de la visite de terrain, prévue, il a pu voir l'église, la chapelle de Dromon et sa crypte, le cimetière de Chardavon, les « baignoires » et les nombreux points de vue dont bénéficie notre commune. Merci à ARPAGE pour son aide dans la visite.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

« Du côté des associations »

Carnaval



Cette année le carnaval a eu lieu le 23 février aux Rayes : le thème était l'Amérique latine.

Ce fut une très belle journée ensoleillée, accompagné par le groupe Batucada Tousamba qui nous a dérouillé les jambes, tout l'après midi avec leur musique endiablée.

Après avoir fait brûler le caramantran, vin et chocolat chauds ont été servis par les bénévoles.

Les enfants se sont régalés à casser les piñatas remplis de bonbons.

La soirée s'est poursuivie dans la salle de restaurant des Rayes autour d'un excellent repas (salade mexicaine, chili con carne) et d'un choix de desserts apportés par les participants.

Une soirée dansante a terminé cette belle journée carnavalesque dans la joie et la bonne humeur .



"La fête du court métrage"

La Fête du Cinéma a eu lieu du 15 au 17 mars.

Cette année, la fête du cinéma s'est inscrite dans « La Fête du Court Métrage », événements partout en France et à l'International.

Le programme déclinait des thématiques très variées, des stars confirmées, se prêtant au jeu de court, au presque documentaire, d'ici et d'ailleurs. Sans oublier les Courts destinés aux enfants.

La première projection rendait hommage aux Frères lumière, dans leurs tout premiers courts métrages. Il est à regretter qu'il n'y ait pas eu plus de spectateurs...



Printemps de Arts et de la Poésie à Saint Geniez

Merci à tous, exposants d'art (17), habitants de Saint Geniez (qui ont aimablement prêté leurs remises et garages), visiteurs et amis, avec le concours des Associations et de la Mairie, de nous avoir permis de vivre , avec bonheur ces deux journées (4, 5 mai) consacrées aux « Arts à saint Geniez » dans le cadre du Printemps des Arts et de la Poésie ! Tous ont dit leur satisfaction à rencontrer un public intéressé, curieux bienveillant et nombreux : une centaine de visiteurs par jour ! Les visiteurs ont aimé le climat de ces expositions et la déambulation dans le village pour rencontrer les exposants. Dans le village même, bien des habitants ignoraient que leurs voisins faisaient ces créations. Beaucoup de découvertes mutuelles donc ! La participation des habitants à l'organisation des ces journées : 60 à 90 repas partagés dans une atmosphère joyeuse et conviviale. L'implication de chacun a été essentielle ! Une conférence sous forme d'une table ronde a réuni 60 personnes sur le thème : « Dis voir : La question du regard ». Moment d'échanges très forts, respectueux, enrichissants pour tous, suivis d'un concert endiablé dehors avec danses et farandoles !

Des ateliers étaient proposés et n'ont pas désempli particulièrement « Soie pour soi » une vraie fourmilière ! « Faites vous tirer le portrait » est devenu une jolie galerie des portraits de villageois seul ou en couple. L'atelier dessin était animé par deux jeunes du village. Enfin, clou de notre manifestation, Vincent Fruleux a lu des textes ,compte tenu de la météo à l'église, où la robe de Barbara Fougnon (qui fait la couverture du « Printemps des Arts » pour le Département et pour Saint Geniez) se déployait au milieu de la nef. Cette lecture très professionnelle a ému l'assistance. Pour plusieurs personnes de la commune c'était la première fois qu'elles entraient dans cette église...

Une exposante a écrit : « GRAND MERCI à vous tous pour la bonne organisation de cette manifestation, alliant Convivialité Et pour un temps privilégié le VIVRE ENSEMBLE.....Quant aux « ARTISTES » aux Univers variés (considérés parfois comme des originaux) Je citerai cette maxime qui m'est chère ô combien : HEUREUX sont les fêlés....Car ils laissent passer LA LUMIERE..... »

Une visiteuse a dit : « Arts à Saint Geniez », une rencontre originale sur le plaisir de créer avec gratuité (une gratuité non pas que du droit d'entrée, mais du « faire »). Un événement sans affairisme, dans un écrin naturel où des hommes et des femmes créent pour eux-mêmes tout au long de l'année. Ils inventent, harmonisent, embellissent ce qu'ils ont sous la main avec simplicité et authenticité, et nous rappellent que l'acte de créer est en chacun de nous et qu'il suffit de se poser pour que cela germe.



Pour plus d'infos : <https://arpage04200.jimdo.com/> ou  arpage patrimoine saint geniez de dromon